

Montréal, le 29 avril 2005

**Par courriel**

**Destinataires :**       **Le Transporteur**  
**Les intéressés qui se sont manifestés les 4, 5 et 6 avril 2005 (AIEQ, FCEI, ROEÉ, GRAME, S.É./AQLPA, RNCREQ, UMQ)**

**Objet :**               **Demande du Transporteur relative au projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes**  
**Notre dossier R-3560-2005**

---

À la suite de sa lettre du 12 avril 2005 et de la réunion technique du 27 avril 2005 dans le dossier en titre, la Régie autorise la participation des intéressés AIEQ, FCEI, GRAME, ROEÉ et S.É./AQLPA. Elle fixe l'échéancier suivant pour la suite du déroulement du dossier :

- Envoi des demandes de renseignements au Transporteur avant **le 10 mai 2005, à 16h00 ;**
- Réponses du Transporteur aux demandes de renseignements avant **le 20 mai 2005, à 16h00 ;**
- Observations et commentaires des parties intéressées avant **le 1<sup>er</sup> juin 2005, à 16h00 ;**
- Réplique du Distributeur avant **le 8 juin 2005, à 16h00.**

La Régie fixe aussi à 5 000 \$ l'enveloppe maximale par partie intéressée en vue de l'étude du dossier y compris leur participation à la réunion technique précitée. Cette enveloppe ne constitue pas un montant forfaitaire et, à ce titre, la Régie pourra adjuger les frais qu'elle aura considérés raisonnables et utiles à ses délibérations à l'intérieur de cette enveloppe.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/mg